

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n°2015-1642/PRES-TRANS/PM/MS/MRSI/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des Statuts particuliers du Centre Hospitalier Universitaire de Tingandogo ;

VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

VU le décret n°2018-0937/PRES/PMMS/MINEFID du 17 octobre 2018 portant changement d'appellation de l'hôpital national Blaise COMPAORE ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 juin 2020 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Ferdinand TIENDREBEOGO, Mle 53 722 G, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, est nommé Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Tengandogo.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 juin 2020



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé

Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO

02